



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2005/86/Add.1
7 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Soixante et unième session

Point 14 d) de l'ordre du jour provisoire

GROUPES ET INDIVIDUS PARTICULIERS

AUTRES GROUPES ET PERSONNES VULNÉRABLES

**Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires
pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage**

Note du secrétariat

Compte tenu du fait que la dixième session du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage a été reportée et aura lieu du 7 au 11 mars 2005, les recommandations devant être adoptées par le Conseil et approuvées par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme au nom du Secrétaire général ne pourront être soumises à la présente session de la Commission des droits de l'homme. Les gouvernements intéressés sont invités à s'adresser au secrétariat du Fonds pour toute information concernant la dixième session du Conseil d'administration. Des renseignements à jour seront également présentés à l'Assemblée générale à sa soixantième session dans le rapport annuel du Secrétaire général sur l'état du Fonds.
